

Lyon, le 14 janvier 2019

PLUH - AVIS FAVORABLE DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

David Kimelfeld a présenté, au cours de la Conférence Métropolitaine des Maires du 14 janvier, et lors d'une rencontre avec les professionnels de l'immobilier et les acteurs de l'économie, les conclusions du rapport de la Commission d'enquête du PLUH.

À partir des 11 425 observations traitées, dont près de 10 000 émanant de l'enquête publique, la Commission donne un avis favorable au projet de révision du plan local d'urbanisme tenant lieu de programme local de l'habitat (PLU-H) de la Métropole de Lyon. Après cette étape de consultation obligatoire, le PLUH sera soumis à l'approbation du Conseil de la Métropole en mai 2019.

Une consultation « exceptionnelle par son ampleur » et « de grande qualité »

La commission d'enquête a salué l'étroite collaboration avec les communes métropolitaines et la densité de la concertation préalable qui a abouti à l'arrêt du projet de PLUH au début de l'année 2018. L'enquête publique, qui s'est déroulée du mercredi 18 avril au jeudi 7 juin 2018, a été marquée par les 11 425 observations traitées, soit 3 fois plus qu'en 2005, 1 887 émanant des communes (990 observations) et des Personnes publiques associées (PPA) et 9 538 du public, analysées par 11 commissaires enquêteurs.

La commission d'enquête a d'ailleurs noté que « *le dossier soumis à l'enquête est remarquable à bien des égards* ». La commission considère également que « *le dossier soumis à l'enquête publique est complet, conforme à la législation et de grande qualité* ».

Dans son rapport du 10 janvier elle donne ainsi un avis favorable au projet de révision du plan local d'urbanisme tenant lieu de programme local de l'habitat (PLH) de la Métropole de Lyon.

« la commission considère qu'en concertation étroite avec elle, la Métropole a pris toutes les dispositions pour bien organiser l'enquête, pour bien informer le public et lui permettre de participer dans les meilleures conditions à l'enquête publique, avec un soutien efficace des mairies des communes et des arrondissements. »

« C'est bien dans le nombre considérable de contributions déposées et dans la qualité

Service Presse Métropole de Lyon :
Nicolas PEREZ 04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59
Nicolas.perez@grandlyon.com
www.grandlyon.com/presse



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

GRANDLYON
la métropole

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

générale de celles-ci qu'il faut voir le meilleur indicateur de réussite de cette enquête qui a été exceptionnelle par son ampleur. »

« En conclusion, toutes les observations du public et toutes celles des communes et des PPA ont été résumées, ont fait l'objet d'observations en réponse de la Métropole, puis d'une analyse et appréciation de la commission, qui figurent en annexe au rapport d'enquête et sont ainsi facilement accessibles au public. »

Un document de référence aux objectifs ambitieux

Le PLUH est le fruit de près de 5 années de travail en étroite collaboration avec les communes, d'une concertation forte avec les élus, les habitants et les instances professionnelles. D'une envergure exceptionnelle, le PLUH a pour objectif **de répondre à 4 défis majeurs**. Il propose un socle qui doit rendre **la Métropole encore plus attractive et rayonnante pour tous**. Afin **de pérenniser l'activité et de créer encore plus d'emplois** le PLUH garantit des capacités foncières de développement économiques pour l'activité productive, l'industrie et l'artisanat, avec plus de 1760 ha dédiés. Le PLUH favorise également **le maintien d'activités diversifiées en ville**, source d'emplois et également de diminution des déplacements avec 750 ha réservés aux activités productives et artisanales dans le Centre.

L'objectif est également de **construire environ 8500 logements par an, dont 4 000 logements locatifs sociaux afin de continuer à construire une Métropole agréable à vivre pour tous dans un environnement de qualité** qui voit ses espaces agricoles préservés avec 700ha supplémentaires en zones agricoles et naturelles au PLUH, 220ha supplémentaires de zones de paysages, de parcs urbains ou de loisir ouvert au public et 2 220ha de boisements protégés.

Le rapport de la commission d'enquête sera mis à disposition du public sur le site internet de la Métropole début de semaine prochaine et disponible en format papier dans chaque mairie début février.

Il sera soumis à l'approbation du Conseil de la Métropole en mai 2019.

Service Presse Métropole de Lyon :
Nicolas PEREZ 04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59
Nicolas.perez@grandlyon.com
www.grandlyon.com/presse



GRANDLYON
la métropole